

Le Mot du Maire

Après l'hiver et la neige, voici le printemps avec tous les projets qui repartent, privés ou municipaux.

Pour la municipalité, la fin de la pose de l'éclairage public autour de la mairie et aux environs de la piscine, les barres de toits de l'école, un abri bus, les feux du Mollard, les passages piétons et trottoirs au Mollard également sont les exemples en cours.

Pour nous tous, les jardins, les maisons, les repas à l'extérieur, etc... Mais pour cela, il faut un minimum de respect les uns envers les autres. Nous vous invitons à faire attention aux autres et à respecter les horaires pour vos travaux bruyants. Nous rappelons également que les feux de jardins sont interdits par la préfecture. Les animaux (chiens, chats, ...) doivent être tenus attachés ou enfermés. Ne nourrissez pas les chats errants si vous ne voulez pas les adopter.

Autre point qu'il semble nécessaire de rappeler : soyez prudent en voiture et respectez les limitations de vitesse, en particulier dans nos villages et hameaux : la vie de nos enfants et de nous tous en dépendent.

Dans ces pages, côté finances, vous découvrirez un exercice 2014 excédentaire; dû en particulier à une gestion rigoureuse. Mais pour être le plus transparent possible, nous organiserons une réunion publique dans le courant du mois d'avril, pour mieux expliquer la gestion financière de la commune et répondre à vos questions.

Je vous souhaite un bon et agréable printemps, dans notre belle commune de la Motte Saint Martin.

Franck Gonnord

Hommage à Fabrice Marchiol

Au nom de tous les habitants de La Motte Saint Martin, l'ensemble du conseil municipal souhaite rendre hommage à Fabrice Marchiol dont la disparition nous a profondément attristés.

Hommage pour son engagement et son action au service de ses compatriotes. Nous l'avons en particulier connu au sein de la communauté de communes. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme qui savait allier l'efficacité et la chaleur humaine.

Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.



Au sommaire de ce numéro

- L'actualité municipale
 - Le bilan financier 2014
 - Les travaux en cours
 - Camelir : artisanat d'art au Vivier
 - Les Temps d'Activités Périscolaires à la découverte du Mali
 - L'actualité des associations
 - Les informations pratiques
- Mises à jour avec les marchands ambulants et une offre groupée pour l'entretien des fosses sceptiques.

Changement des horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est désormais ouverte le matin :
- de 8h30 à 11h les mardi, jeudi et vendredi
- de 9h à 12h le samedi.

La mairie est donc fermée au public l'après midi. Merci à tous de prendre en compte ces nouveaux horaires.

www.lamottesaintmartin.fr - Réservations des salles communales

La réservation des salles communales se fait désormais via le site internet de la commune. Un formulaire de demande de réservation est disponible dans les menus "Vie pratique" ou "Contactez-nous".

Ce formulaire envoie un e-mail à la mairie. Un e-mail accusé de réception de la demande est aussi envoyé automatiquement au demandeur. La demande est ensuite traitée par l'équipe municipale dans les meilleurs délais. Très prochainement, la page internet permettra de visualiser les jours disponibles pour les différentes salles. Ceux qui ne disposent pas d'internet peuvent continuer à contacter la mairie.

Vente de bois communal

La municipalité prévoit cette année la vente de bois communal dit "houppier". Il s'agit de bois déjà coupé l'année précédente. L'ONF estime le volume disponible à environ 150 stères. Il faudra aller chercher le bois



dans la montagne. La commune propose de vendre ce bois 10 euros la stère. Cette vente est réservée aux habitants de la commune.

Merci aux personnes intéressées de se signaler en mairie au courant du mois d'avril.

Les vœux du Maire

Le 17 janvier a eu lieu la traditionnelle séance des vœux du Maire à la salle de spectacle. Un discours du Maire et un moment de convivialité autour d'un apéritif dinatoire qui a été apprécié par nombre d'entre vous.



A cette occasion, un diaporama sur la vie de la commune en 2014 a également été projeté. Les 70 images de ce diaporama sont maintenant visibles sur le site internet de la commune :

www.lamottesaintmartin.fr/diaporama-2014

La Communauté de Communes

Suite à la disparition de Fabrice Marchiol, la communauté de commune CCMPCVV a voté ce jeudi 19 mars un nouveau bureau : Joël Pontier, Maire de Nantes en Ratier est le nouveau Président et Serge Besch, Maire de La Motte d'Aveillans a été élu premier Vice Président.

Les délibérations du conseil

Lors du conseil municipal du 29 novembre 2014, les délibérations suivantes ont été adoptées:

- Convention avec l'association Art'Magnat
- Accueil du Théâtre du Réel pour les stages de réalisation des étés 2015 et 2016
- Convention avec le Sigreda concernant la Berce du Caucase
- Contrat d'entretien pour l'éclairage public
- Astreinte de déneigement pour l'employé communal
- Les aides du CCAS
- Les entretiens professionnels (personnel communal)
- Modulation des primes en fonction de l'assiduité (personnel communal)
- L'externalisation du processus de paie
- La location d'un appartement au Mollard
- Le lancement de la démarche d'élaboration du PAVE
- L'indemnité de conseil au comptable du trésor
- Dépose d'un dossier de subvention pour les barres à neige (mairie)
- Dépose d'un dossier de subvention pour l'installation de compteurs d'eau au sources des Côtes
- Décisions modificatives du budget prévisionnel

Prochain conseil municipal

Il aura lieu le 30 mars 2015 à 19 heures, à la Mairie.

L'ordre du jour prévoit en particulier l'approbation des comptes 2014, le budget prévisionnel 2015, la création d'un poste d'agent d'entretien (CDD - emploi d'avenir), des conventions avec des tiers, la subvention pour l'école...

L'ordre du jour définitif sera affiché dans les tableaux.

Les prochaines factures d'eau

Comme nous l'avons déjà indiqué, à partir de janvier 2015, la compétence « assainissement » a été prise en charge entièrement par le SIARV : en plus de la station d'épuration et des réseaux de transit, le SIARV prend en charge également la collecte des eaux usées jusqu'aux abonnés.

Le budget et la facturation assainissement sont donc transférés au SIARV pour l'année 2015 et les 4 communes du syndicat ont homogénéisé les tarifs pour cette partie assainissement :

- une part fixe de : 35 €
- une part variable de : 1,21 € / m³

Le SIARV facturera l'assainissement en deux fois : juin et décembre.

L'eau potable, dont le tarif reste inchangé, continuera d'être facturée par la Commune.

Les comptes 2014 : un excédent de fonctionnement encourageant

Comptes 2014	Commune		Eau	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
Exercice courant	341 680	398 558	99 117	87 707
Résultat exercice précédent reporté		169 557		86 124
Total fonctionnement	341 680	568 115	99 117	173 831
Résultat fonctionnement		226 435		74 714
Investissement				
Exercice courant	80 898	132 552	54 089	47 141
Résultat exercice précédent reporté		23 656	8 141	26 942
Total investissement	80 898	156 208	62 230	74 083
Résultat investissement		75 310		11 853
Total du budget	422 578	724 324	161 347	247 914
Résultat global		301 746		86 567

Le tableau ci-contre montre le réalisé des comptes 2014.

Budget communal

Le budget communal de fonctionnement montre un excédent sur l'exercice courant d'environ 57 000 euros.

C'est le point le plus important de ces comptes qui font suite à deux exercices déficitaires. Il est dû à deux aspects : d'une part des économies de 20 000 euros sur les dépenses par rapport aux prévisions (à périmètre constant); d'autre part, des recettes

supplémentaires liées aux transferts de compétences de la communauté de communes et des dotations difficilement prévisibles. Pour les investissements, nous avons également un excédent alors que la prévision était à l'équilibre. Ici, la cause essentielle est une pause dans la réalisation de certains travaux, pause liée au temps de changement d'équipe municipale. Ces excédents nous permettront de réaliser de nouveaux projets.

Budget de l'eau

Le budget de fonctionnement de l'eau affiche un déficit courant d'environ 11 500 euros. Le déficit est un peu plus faible que prévu (3000 euros de dépenses en moins). Ce budget est affecté par 37 000 euros de dotations aux amortissements, ce qui laisse peu de marge de manœuvre. Pour l'avenir, toute la partie assainissement va être transférer au SIARV. Les comptes vont donc être très différents. Pour la partie investissement, les recettes de l'exercice (47 141 euros) sont inférieures aux prévisions, principalement du fait de subventions prévues qui vont rentrer en pratique sur l'année 2015.

Budget du CCAS : il est réalisé à hauteur de 2276 euros de dépenses pour une prévision initiale de 3150. Certaines dépenses étant décalées sur le budget 2015.

Fonctionnement de la commune : votre avis nous intéresse

Ce printemps, nous allons proposer aux habitants un questionnaire sur le fonctionnement et la gestion de la commune. Ce questionnaire est en cours d'élaboration et devrait nous permettre d'identifier les points à conforter et ceux pour lesquels des améliorations sont souhaitées. Il sera aussi l'occasion pour tous d'émettre des suggestions au travers de commentaires libres. Il concernera l'ensemble des thèmes gérés par la commune.

A bientôt dans vos boîtes aux lettres.

La maîtrise des dépenses

En 2014, les dépenses de fonctionnement ont été moins importantes que prévues d'environ 20 000 €.

En 2015, nous allons continuer à essayer d'utiliser au mieux les ressources de la commune, en essayant d'optimiser certains coûts. Quelques exemple de pistes :

- les coûts liés à la photocopieuse représentent de l'ordre de 10% des impôts locaux collectés : un coût que nous jugeons très excessif par rapport à notre usage
- le nombre et le type de lignes téléphoniques seront optimisés pour correspondre aux offres actuelles
- nous étudierons la possibilité de renégocier certains de nos emprunts pour diminuer le coût des intérêts.

Le budget prévisionnel 2015 : en cours de finalisation

Le budget prévisionnel est en cours de finalisation en vue d'être voté au prochain conseil municipal et dans tous les cas avant le 15 avril. Pour son élaboration, nous avons retenu les principes directeurs suivants :

- non augmentation des dépenses de fonctionnement par rapport au réalisé 2014
- prévision prudente sur le niveau des recettes : en particulier certaines dotations sont incertaines comme le fond de péréquation entre communes riches et pauvres, d'autres dépendent d'éléments non maîtrisés comme la météo pour la piscine ou le cours de matières premières pour les ventes de bois
- pour les investissements : sélection en prenant en compte également leurs impacts sur le budget de fonctionnement

Une réunion publique sur le bilan financier 2014 et le budget 2015 vous sera proposée courant avril.

Camelir : l'artisanat d'art à La Motte Saint Martin

Pour ce numéro, notre curiosité nous a emmenés au Vivier chez Cécile Rety.

Bonjour Cécile Rety, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai commencé par un bac lettre et arts, suivi d'une année de fac d'histoire de l'art et, cela étant beaucoup trop théorique pour moi, j'ai cherché ma voie en testant divers métiers artisanaux (tapisserie d'ameublement - menuiserie - vitrail) pour enfin intégrer un lycée professionnel afin d'obtenir un BTS matériaux souples option modéliste. Il s'agit en fait d'une formation qui permet d'apprendre à travailler tous les matériaux souples : tissu ou cuir, par le biais de la couture. Par ailleurs, le métier de modéliste permet de mettre en 3D le dessin du styliste en fabricant les patrons et les prototypes.

Une fois sortie de l'école, j'ai été salariée dans diverses entreprises d'ameublement et décoration.

Comment avez-vous décidé de vous lancer et que signifie le nom de Camelir ?

En 2011, à notre arrivée ici, j'ai quitté mon poste d'assistante de création chez « Un esprit en plus » pour créer la marque Camelir et développer mon activité. Camelir est la contraction de mes prénoms et nom de famille.

A quoi ressemble le quotidien d'une créatrice textile à la Motte Saint Martin ?

La première chose que je fais le matin, c'est d'allumer mon ordinateur. C'est un peu comme ouvrir ma boutique ! J'ouvre ma boîte mail et m'occupe des nouvelles commandes. Je m'occupe alors de les préparer et de les expédier. Direction la boîte aux lettres pour les petits colis ou la poste de la Motte d'Aveillans. Ensuite, je réponds aux mails de clients ou de partenaires. Puis je m'installe à ma table de travail pour créer de nouveaux produits, ou je me mets à la machine pour coudre mes modèles. Tout part d'un dessin, qui se transforme en patron et se termine en prototype. Si je suis satisfaite du résultat alors, je fabrique en petite série et fais les photos pour le site internet. De manière générale, les journées passent très vite et lorsque sonne l'heure d'aller chercher ma fille à l'école je ferme l'atelier.

Comment qualifieriez-vous vos créations, quelles sont vos inspirations ?

Mes premières sources d'inspiration... la nature et le végétal. J'imprime sur mes boutons des motifs d'insectes ou de fleurs des champs et les patines de manière à ce qu'ils ressemblent à des fossiles. L'idée du temps qui passe et qui laisse une trace sur les matières est également



très présente dans mon travail. J'aime faire croire que chaque création a eu une vie antérieure et que chaque bouton fossile serait un peu comme un trésor ou un échantillon unique d'une planche d'entomologie ou d'herbier. A l'opposé du monde végétal, je me retrouve aussi dans l'univers de la friche industrielle. J'ai créé une collection de bouton en terre noire que je rouille et que j'imprime de motifs abstraits ou typographiques façon vieille usine. Pour mes sacs et petite maroquinerie, je travaille un cuir épais et grainé; le grain apporte du caractère à la pièce réalisée et lui confère une unicité. Je le choisis tanné sans chrome 6 car trop nocif pour la santé et le préfère dans des teintes douces rappelant des patines anciennes ou des teintures végétales.

A qui s'adressent vos créations ? J'ai deux sortes de clientèles : les créatives, qui viennent trouver chez moi des boutons originaux pour agrémenter leur ouvrage de couture ou de tricot ou des kits pour pouvoir coudre elles mêmes leur petite pochette en cuir. En ce moment, la tendance est au "do it yourself", les gens aiment et cherchent des fournitures artisanales et originales pour customiser leur propres créations. Et puis il y a ceux et celles qui viennent chercher l'accessoire de mode original. C'est une clientèle sensible à l'artisanat made in France et aux valeurs du "fait main". C'est aussi un retour aux sources.

Où vous voyez-vous dans 10 ans ? Difficile de répondre à cette question ! Professionnellement, j'aimerais pouvoir m'exporter dans de grandes villes très riches artistiquement. Pourquoi pas être vendu à Londres, Tokyo ou New York ? Pour ma vie personnelle, je préfère les endroits un peu retirés, perdus dans la campagne.

Où peut-on suivre vos actualités ? Sur internet : www.camelir.com et les réseaux sociaux : www.facebook.com/pages/Camelir/172541642847735. Et bientôt un blog de partage avec des tutoriels, des bons plans et où je parlerai de mes découvertes artistiques.

Propos recueillis par Delphine Achard



LES TRAVAUX (SUITE)



Électricité

Éclairage public autour de la Mairie

Sept lampadaires de style rustique sont en cours d'installation pour éclairer le parking, l'entrée de l'école, la sortie de secours de la salle de spectacle. Les travaux sont planifiés sur un mois et bénéficient de subventions du SEDI (Syndicat d'Électricité du Département de l'Isère).

... et à proximité de la piscine

En même temps, l'installation d'éclairages et de prises de courant à proximité de la piscine, le long des tennis, pour faciliter les événements organisés dans ce secteur : vide grenier, festivités liées à la piscine, repas, concours de boules, etc

Entretien de l'éclairage public

C'est l'entreprise d'électricité Desmoulins qui a en charge l'entretien du réseau d'éclairage public. Des prix compétitifs, une proximité, des références sur le plateau Matheysin, ont été déterminants dans le choix de ce prestataire de services. Une première intervention au Vivier sur une panne intermittente nous a donné satisfaction.

Décorations de Noël

Des décorations de Noël ont été installées à nouveau cet hiver. Il a fallu réinstaller des prises sur les lampadaires, et commander 10 motifs de Noël pour rénover les guirlandes obsolètes. Nous avons fait le choix de les démonter après les vœux du Maire fin Janvier, de sorte à leur épargner l'usure liée à l'exposition aux UV toute l'année.



LA JEUNESSE ET L'ÉCOLE

Les TAP et le Mali avec l'association N'Tjilla

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), Annie Bouteillon a parlé du Mali aux enfants de l'école. La présidente de l'association "Les Amis de N'Tjilla" est ainsi venue durant dix vendredi partager sa connaissance de ce pays et des us et coutumes de ses habitants.

Cette animation s'est terminée par un goûter où parents et enfants ont en particulier pu déguster du jus d'Hibiscus.



Facturation cantine / garderie / TAP

Les factures des garderies, cantine et TAP arrivent régulièrement en retard. Nous modifions actuellement l'organisation de ce processus pour améliorer ce point. Pour l'année scolaire en cours, nous prévoyons une facture tous les deux mois.

D'autre part, nous allons mettre en place la possibilité de payer ces factures par internet, via le paiement sécurisé par carte bancaire du Trésor Public.



Inscriptions à l'école

Les inscriptions des enfants à l'école pour la rentrée de septembre 2015 sont à déposer avant fin juin. Merci de prendre contact avec la mairie.



LES ASSOCIATIONS

Les spectacles de ce printemps proposés par Art'Magnat

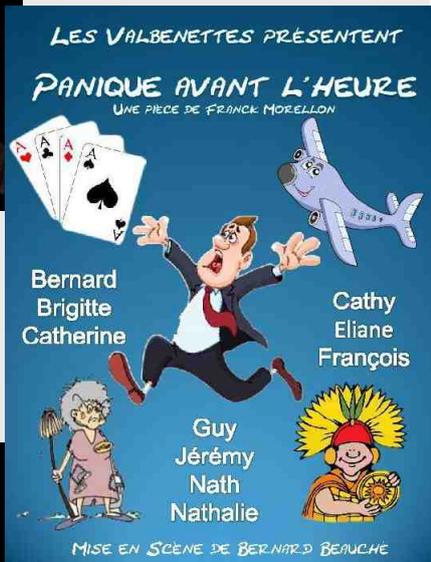


LEO 38

Ce 21 mars à 20h30, en partenariat avec la MC2, "Léo Ferré à cappella"

Panique avant l'heure

Théâtre par la compagnie les Valbenettes. Samedi 28 mars à 20h30



La Motte St Martin

Espace Jean MAGNAT

Dimanche 12 avril 17h

Goûter possible à partir de 16h



**DU THÉÂTRE POUR
TOUTE LA FAMILLE**
à partir de 5 ans

Jeannot et Margot

Compagnie du Fol Espoir et Art'Magnat

Deux comédiens sur scène. Une machiniste en coulisses pour faire vivre cette histoire pleine de rebondissements. Un spectacle à l'atmosphère magique, où le drame est contre balancé par un traitement comique de l'histoire.

*Commedia dell'arte et
machinerie scénique moderne*

Jeannot et Margot

Comédie pour tous, à partir de 5 ans, dimanche 12 avril à 17h.

LALALA NAPOLI en concert

Le samedi 6 juin.

Repas à 19h et concert à 20h30. Réservation pour le repas avant le lundi 1 juin

Tél : 06 19 12 35 76

Billetterie : samedi 6 juin de 9h à 11h - Espace Jean MAGNAT



Stage de réalisation du Théâtre du Réel cet été

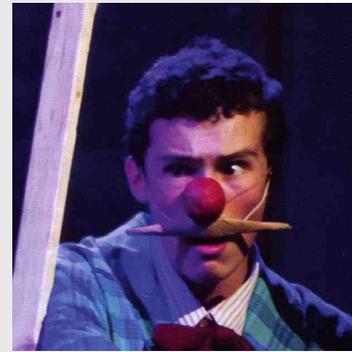
Cet été, le Théâtre du Réel revient pour la deuxième année consécutive à La Motte Saint Martin pour son stage de réalisation. Ce stage de formation "proposé à tous, amateurs confirmés et professionnels, accessible aux débutants offre la possibilité d'acquérir et de développer des savoir-faire pour le théâtre dans une démarche de création collective". Il aura lieu entre le 8 et le 26 juillet à l'Espace Jean Magnat.

Renseignements et inscriptions :

formation@theatredureel.fr

Internet : www.theatredureel.fr

Contact : 04 57 39 98 92



Sauvegarde de l'église

Une réunion publique aura lieu le lundi 13 avril à 18h30 dans la salle polyvalente de la mairie. Seront présentés les différentes propositions d'activités qui aideront l'association à réunir les fonds nécessaires pour la rénovation de l'Église. Des cartes d'adhésion seront disponibles d'un montant de 15 euros.

Nous attendons l'autorisation des « impôts » pour bénéficier de déductions fiscales des dons futurs de particuliers, d'organismes ou collectivités qui seront sollicités pour nous aider dans nos projets. Cette autorisation arrivera au plus tard fin juin 2015. A ce jour nous avons reçu 2 devis concernant les travaux de maçonnerie et de peinture indispensables. Ces devis oscillent entre 27 000 et 99 000 euros selon l'importance des travaux demandés. Si beaucoup de personnes estiment indispensable de récolter des fonds pour rénover notre église, il nous semble également important, d'aider nous-même à quelques travaux, cela diminuerait le montant de la facture et avancerait les travaux qui deviennent urgents. Au cours de notre réunion du 13 avril, nous examinerons les petits travaux qui pourraient être faits rapidement...

Sauver son église, c'est sauver un lieu de culte, mais c'est aussi préserver le patrimoine communal.



Sauver son église, c'est sauver un lieu de culte, mais c'est aussi préserver le patrimoine communal.

Professionnels de la commune

Artisanat

CAMELIR - Creation textile - Cours de couture - Atelier boutique
Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin - www.camelir.com
Mobile : 06 83 20 37 59 - email : camelir@hotmail.fr

Services

AIP : Accompagnement Individuel Personnalisé - Coaching sportif
Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 18 83 82 37 - Tel : 04 76 30 78 11
email : contact@aipcoachingsportif.fr - www.aipcoachingsportif.fr

Pascale Borel-Tresallet - Coaching - Formation - Accompagnement
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin - www.presence-coaching.fr
Mobile : 06 08 355 325 - e-mail : pascale.borel-tresallet@hotmail.fr

Sylvie Meilland-Rey - Assistante maternelle agréée.
Le Champ Rousset - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 78 23 08 84 - Tél : 04 76 811 998
email : sylviemeillandrey@sfr.fr

Mélanie Esthétique

Mobile : 06 77 60 80 08 - email : esthetiquemelanie@free.fr

Didier Ruiz - Conseil en logiciels et systèmes informatiques
Chemin Marius Reynier, Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 14 10 25 59 - email : info@rdcom.fr - www.rdcom.fr

VB Formation - Domaines de l'enfance, de la jeunesse, du
périscolaire - Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 22 71 27 67 - www.vbformation.com
email : valerie.biancardini@club-internet.fr

Entretien - travaux - bâtiment

Entreprise Diaferia David - Electricité Générale
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin
Tél/fax : 04 76 30 02 57

Entreprise Lemaire Laurent

Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin
Tél/fax : 04 76 30 61 61 - email : lemairelaurent@aliceadsl.fr

VIAL TP Multi-service

La Molière - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 58 81 22 72 - email : manducaty@hotmail.fr

Tourisme

Chambres d'hôtes - Domaine du panoramique
Valérie et Yves Bonnefoy - Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 07 34 21 25 - Tel : 04 76 81 03 51
email : domainedupanoramique@free.fr
<http://domainedupanoramique.free.fr>

Gîte de France - Gîte de Roubanis

Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin
Réservations : site internet des Gîtes de France - Gîte n° 266100
<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-La-Motte-saint-martin-Gite-Gite-De-Roubanis-38G266100.html>

**Si vous êtes professionnel sur la commune et souhaitez
figurer ici, merci de contacter les élus ou la mairie.**

Commerçants ambulants

Notre commune est desservie par des commerçants ambulants. N'hésitez pas à les contacter si vous êtes intéressés par leurs services de proximité.

Fromagerie - Charcuterie - Épicerie - Chez Fabien
Fabien, votre épicier ambulant, présent depuis bientôt 9 ans sur le plateau, et ailleurs ! - De passage à La Motte Saint Martin et aux alentours les jeudis matin entre 10h et 11h
Possibilité d'amener du pain (sur commande uniquement)
Renseignements : 06 29 58 01 19

Fruits et légumes - Nono primeurs

De passage à La Motte Saint Martin les mardi matin : 10h30 - 11 h à Treffort et Les Côtes, 11h - 11h30 au Vivier et avec nouvel arrêt vers la mairie, 12h - 12h30 au Mollard. Arrêts à proximité des particuliers ou à certaines places. Renseignements : 06 36 70 06 02

Contacts Mairie et École

Secrétariat / cantine / garderie : 04 76 30 65 53

Fax Mairie : 04 76 30 17 68

École : 04 76 30 44 47

Email : mairielamottestmartin@wanadoo.fr

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi de 8h30h à 11h, samedi de 9h à 12h

Internet : www.lamottesaintmartin.fr

Email élus : elus@lamottesaintmartin.fr

Rencontre avec le Maire ou les élus : prendre rendez-vous au secrétariat ou via internet

Email CCAS : ccas@lamottesaintmartin.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15 - **Police** - (Gendarmerie La Mure) : 17

Sapeurs pompiers : 18 - **Enfance maltraitée** : 119

Numéros pratiques

Pharmacie (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 60 14

Centre médical (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 77 50

La poste (La Motte d'Aveillans) : 36 31

Dépannage Électricité ErDF : 09 726 750 38

Qualité de l'eau

Prélèvements des 17/2 et 11/3 2015 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (Bactériologique, physico-chimique, respect des références de qualité).

Les détails : <http://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&idRegion=82&dpt=038>

Données communales

Nombre d'habitants (2012) : 417

Nombre de logements (2010) : 286

Surface : 14,6 km² - Altitude moyenne : 720m

Altitude minimum et maximum : 486 m et 1 712 m.

Latitude / longitude : 44.948° Nord - 5.716° Est

Vidange fosse sceptique : offre groupée

La société SARP implantée à Champ sur Drac et à La Mure propose des tarifs réduits pour l'entretien des fosses sceptiques pour des commandes groupées au sein d'une même commune et d'une même journée. Par exemple, pour une fosse de moins de 3000l, les prix sont de 306 € (1 fosse), 259 € (2 à 5 fosses), 239 € (6 à 10 fosses) et 199 € (plus de 10 fosses).

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie ou via le site internet sur lequel vous trouverez des détails supplémentaires

www.lamottesaintmartin.fr/lassainissement